

**SOCIETE DES HISPANISTES FRANÇAIS
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

**RAPPORT FINANCIER
EXERCICE 2008-2009**

1. Orientations

Les recettes

L'essentiel des recettes provient encore, comme les années précédentes, des cotisations des membres de la SHF. Le niveau des cotisants est, cette année encore, inférieur à celui de 2007-2008. Cependant, l'exercice étant clôturé le 2 mai, alors que l'Université connaît une période troublée assez longue, il est prévisible que bien des cotisants habituels, qui ont oublié de se mettre en règle avec la SHF, règlent leur cotisation dans un futur proche. Un certain nombre de nouveaux cotisants a été enregistré depuis septembre 2008, preuve du dynamisme certain de notre Société. Une campagne de rappel est prévue en juin.

Le reste des recettes provient des inscriptions aux deux congrès, SHF-APFUE en novembre 2008, et le congrès bisannuel de 2009. Il convient d'ajouter la rente produite par nos trois comptes à terme, les coupons BICs, les intérêts provenant du Livret A, et les parts sociales dont le montant n'a pas encore été annoncé début juin, l'Assemblée Générale s'étant tenue plus tard que d'habitude.

Les dépenses

En 2008-2009, le chapitre le plus lourd concerne l'ensemble des activités culturelles, qui représente plus de 60% des dépenses. Les bourses attribuées aux jeunes thésards représentent un peu plus de la moitié de ces dépenses. Le congrès SHF-APFUE, la participation à des publications et autres manifestations scientifiques est le second volet important de ce chapitre.

Remercions ici l'Ambassade d'Espagne, qui a généreusement participé à l'organisation du congrès SHF-APFUE et à la publication d'Actes et de documents culturels et scientifiques.

Un chapitre très important est celui des déplacements des membres du Bureau et du Comité, qui donnent lieu à remboursement (pour les déplacements, la base est le tarif SNCF 2^{ème} classe, quelle que soit la distance parcourue).

Notre Présidente et l'un de nos Vice Présidents ont dû se rendre à Paris, au Ministère, et ont été reçus par des responsables de la réforme en cours. Les frais liés à ces déplacements sont très raisonnables.

Quant aux dépenses liées à l'informatique, elles ont beaucoup diminué : notre site est construit, seul reste son entretien. La plupart des informations étant diffusées par ce site, les frais postaux diminuent d'autant.

Enfin, comme toutes les Associations (Loi 1901), la SHF a signé un contrat d'assurance auprès de la MAIF, afin que toutes ses activités soient couvertes par une assurance (RAQVAM). Ces contrats étant annuels (année civile), les activités du second semestre de l'année 2008 étaient assurées, ainsi que celles de 2009. Un droit d'entrée a dû aussi être réglé.

Remarques sur la trésorerie.

L'exercice présenté s'appuie, comme d'habitude, sur deux années (2 mai 2008-2 mai 2009), alors que les cotisations sont réglées par année civile, ce qui ne permet pas d'avoir une vue immédiate de l'état des cotisations de chacun. Toutefois, le nombre de cotisants fluctue d'une année à l'autre, et de

nouveaux cotisants arrivent encore dans le courant du mois de mai. Le niveau des cotisations était très bas en 2005-2006, il a bien remonté en 2006-2007, mais depuis, chaque année, il est en baisse. Pour les retardataires, nombreux cette année, un rappel est fait au mois de juin.

Tous les changements concernant les cotisants, ainsi que les adresses et les noms des nouveaux adhérents, ont été transmis à la secrétaire générale, Marie-Hélène Soubeyroux, afin de procéder à la mise à jour nécessaire du fichier étiquettes. Toutes les fiches d'adhésion et les fiches de cotisation comportant des changements sont transmises aussi à Sylvie Imperato Prieur et à Claudie Terrasson pour la mise à jour de l'annuaire.

L'accès aux listes d'adhérents s'effectue toujours par trois entrées. L'une concerne la fiche informatique financière proprement dite (nom, adresses, université, fonction, banque, compte, numéro de chèque, date). Ce fichier ne peut être ni copié ni prêté. Une deuxième entrée est constituée par les listes remises aux CCP (listes paginées qui portent les noms, banques, comptes, numéros et dates des chèques). Ces listes relèvent d'un fichier informatique à part et sont accompagnées d'un reçu de La Poste. Enfin, le registre « traditionnel », manuscrit et journalier. Il renvoie, bien entendu, à la liste précédente, dont il est la copie, et permet de compléter les vérifications et d'effectuer la totalisation des sommes.

Manifestations et actions scientifiques

Elles sont la raison d'être d'une société savante ; la SHF joue donc pleinement son rôle. Les **8800€** versés au titre de bourses à dix jeunes thésards, et les **6895,72€** du Congrès SHF-APFUE qui s'est tenu à Lyon, en novembre 2008, ainsi que la participation aux frais de publication des carnets de voyage de M. Bataillon, et la subvention versée à l'Université d'Aix pour la tenue de nos Journées bisannuelles, sont les preuves manifestes d'un véritable souci de rayonnement scientifique.

Frais de déplacement et d'hébergement

Le frais relatifs aux déplacements et à l'hébergement des membres du Bureau et du Comité, pour nos trois réunions annuelles, est en hausse (hausse des tarifs SNCF et hôteliers) ; ils s'élèvent, pour cette année, à **9058,35€**. Le Comité, réuni en janvier 2005, avait décidé que les trois réunions donneraient lieu à remboursement (déplacement et, le cas échéant, une nuitée) ; les repas de midi pris au Colegio de España lors des réunions d'octobre et de janvier sont également pris en charge par la SHF. Ce poste inclut en outre les déplacements de notre Présidente et de notre Vice Président au Ministère, dans le cadre des problèmes posés à nos formations par la réforme actuelle.

Publicité et relations publiques

Ces dépenses, qui incluent les frais postaux (dont l'essentiel est lié aux élections des membres du Comité), les frais de secrétariat et de reprographie, s'élèvent à **1636,59€**. Les frais liés à l'hébergement et à l'entretien de notre site internet sont, pour leur part, de **227,98€**.

Le montant des dépenses reste raisonnable, malgré l'augmentation de certains chapitres. Le remboursement des frais d'hébergement et de déplacement est plafonné

PERSPECTIVES

Notre trésorerie affiche un déficit qui s'est aggravé depuis l'an dernier (moins de cotisants, plus de dépenses), et qui s'élève à **7372,40€** (différence entre le total des recettes connues au 2 mai 2009, 21718,78€, et les dépenses, 29061,18€).

Il convient de considérer que la SHF a trop peu gagné, plutôt que trop dépensé, vu les activités culturelles nouvelles qu'elle a financées. Le manque à gagner est dû, en grande partie, au retard de certains de nos membres dans l'acquittement de leur cotisation (591 seulement au 2 mai 2009, contre 662 au 2 mai 2008).

L'une des solutions qui s'offre alors, outre le rappel envoyé aux retardataires, est l'augmentation des cotisations, qui sont restées stables depuis le congrès de Brest :

- 42 euros pour les Pr, au lieu de 36
- 36 euros pour les MCF et les agrégés, au lieu de 29
- 21 euros pour les Pr retraités
- 18 euros pour les MCF et agrégés retraités
- 15 euros pour les PRCE, ATER, AM, AMN, Lecteurs, etc.

Les dépenses à prévoir pour le prochain exercice sont, pour les plus importantes :

- Les frais liés au Congrès de la SHF à Paris, en mai 2009,
- Les journées d'études de Reims, en mai 2010,
- Les bourses SHF

Il sera peut-être nécessaire d'utiliser l'un des Comptes à Terme, du moins en partie, le reste restant placé sur le Livret A.

Ces prises en charge et ces propositions seront soumises à l'avis du Comité et de l'Assemblée Générale.

2. COMPTES DE L'EXERCICE 2008-2009 **(Récapitulatif)**

RECETTES

1. Rentrée de cotisations :	15865,00 euros
2. Autres Recettes	5823,78 euros

Total cotisations et recettes annexes : 21688,78 euros
--

DÉPENSES

Dépenses 1 :

Frais de tenue des comptes et frais divers

16,58

Total dépenses 1 : 16,58 euros

Dépenses 2

Dépenses liées au fonctionnement de la SHF

1. Frais de déplacement et d'hébergement	8204,33
2. Frais informatique	393,16
3. Frais de secrétariat/divers	2066,53
4. Frais d'assurance	256,06
5. Frais engagés par le Président (déplacements liés à la situation actuelle)	379,80

soit un total de 11299,88 euros qui représentent 38,88 % des dépenses

Dépenses liées aux manifestations, publications et actions scientifiques

1. Frais de publication	100,00
2. Bourses	8800,00
3. Frais manifestations scientifiques	8705,72

soit un total de 17605,72 euros qui représentent 61,12 % des dépenses

Total dépenses 2 : 29044,60 euros

TOTAL DÉPENSES 1+2 = 29061,18

Comme nous pouvons le constater, nous avons un excédent des dépenses de 7372,40 euros

TRÉSORERIE POSITION AU 2 MAI 2009

1. LIVRET CNE

À la fin de l'exercice précédent, au 2 mai 2008, avec les intérêts capitalisés, l'avoir était de **11601,46 euros**

Durant l'exercice 2008-2009, le livret a produit les intérêts suivants : + **292,46 euros**

D'autre part, le livret a été plusieurs fois sollicité (dépôts et retraits)

L'avoir au 2 mai 2009 est de : **7193,92 euros**

2. COMPTE COURANT BICS

Le solde du compte courant BICS au 2 mai 2008 était de : **24,34 euros**

L'avoir au 2 mai 2009 est de : **993,86 euros**

Le coupons BICs et les parts sociales ne sont pas encore connus le 2 mai 2009.

3. CCP

L'avoir au 2 mai 2008 était de : **5450,79 euros**

L'avoir au 2 mai 2009 est de : **2155,19 euros**

TOTAL des avoirs sans le CAT: **10342,97 euros**

La différence avec l'année précédente s'explique par l'excédent des dépenses

TOTAL des avoirs avec le montant du CAT: **23134,42 euros**

4. PORTEFEUILLE

-Obligations à forte rentabilité (6%) : la valeur des coupons Bics se monte à 1380 euros. Valeur des obligations : **23567,12 euros.**

- 250 parts sociales, soit un capital de **4000 euros**. L'intérêt n'et pas encore connu (attente de la réunion de l'Assemblée Générale)

- Trois Comptes à Terme d'un montant chacun de 8750 euros (3 CAT de six ans, rentabilité 3%). La rente obtenue sur ces 3 CAT se monte au 2 mai 2009 à 779,52 euros.

Le capital est au 2 mai 2009 de **26250 euros**.

Total Coupons et rentes au 2 mai 2007 : 2159,52 euros

Auquel il faudra ajouter l'intérêt des parts sociales, non connu encore à ce jour.

MONTANT DU PORTEFEUILLE AU 2 MAI 2009 : 53.817,12 euros

Au 1 ^{er} mai 2004 :	<u>63 231,02</u>
Au 1 ^{er} mai 2005 :	<u>64235,59</u>
Au 1 ^{er} mai 2006:	<u>65032,31</u>
Au 1 ^{er} mai 2007 :	<u>55.279,79</u>
Au 1 ^{er} mai 2008 :	<u>54.173, 79</u>

TOTAL GÉNÉRAL : 64.160,09 euros

Ce total au 2 mai 2008 était de **71.250,27 euros**.